

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE D'UN CAMION SIX (6) ROUES FREIGHTLINER M2-106 2018 4X4 AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENTS ET RACHAT D'UN CAMION FORD F550 2009 # TP-201804-05

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson désire recevoir des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion de marque Freightliner modèle M2-106, six roues neuf 2018 ou plus récent, quatre roues motrices, avec système de boîte interchangeable, benne sableuse, équipements de déneigement, et boîte à asphalte isolé, de même que pour le rachat d'un camion de marque Ford modèle F550 à quatre roues motrices à cabine régulière, année 2009.

À compter du 2 mai 2018, les fournisseurs intéressés par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées portant la mention « SOUMISSION – CAMION FREIGHTLINER SIX (6) ROUES M2-106 4x4 2018 AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET RACHAT CAMION FORD F-550 2009 TP-201804-05 » et reçues **avant 15 h le 17 mai 2018** au Service du greffe, au 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) JOT 1LO. Elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Un cautionnement de soumission pour un montant équivalant à 5 % du montant total de la soumission sous forme de chèque visé libellé au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ou bon de cautionnement doit accompagner la soumission.

De plus, le contrat découlant du présent appel d'offres est assujetti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick et à l'Accord de libre-échange canadien.

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à débourser aucuns frais encourus par le ou les soumissionnaires en rapport avec la préparation de la soumission.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE-du-Lac-Masson, ce 2 mai 2018.

Judith Saint-Louis Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'appel d'offres public ci-haut concernant le sujet précité à compter du 2 mai 2018 au système électronique d'appels d'offres (SEAO) et à la page _____ de l'édition du 2 mai 2018 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de ville et sur le site Internet municipal à la date précitée.